

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 7 AVRIL 2022**

Nombre en exercice : 31  
 Nombre de présents : 24  
 Nombre de votants : 27

Convocation du 30.03.2022  
 Affichage du 30.03.2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle Georges Brassens à Tourouvre au Perche suite à la convocation du 30.03.2022, affichée le 30 février 2022.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe Mme BRAULT Roselyne, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, Mme LEROY Céline, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M SOUTIF Patrick (premier adjoint) remplace M COUDRAY Pascal, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M BOUTTIER Jean-Jacques (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), M DESCHAMPS Michel, Mme FEUGUEUR Stéphanie, M GUILLET Denis, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe, Mme ROYER-BERGER Frédérique (donne pouvoir à Mme LEROY Céline).

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur Jean Claude JUSZEZAK est désigné secrétaire de séance

**DELIBERATION N° 2022.04.079**

**SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS**

Comme chaque année, la Communauté de Communes propose d'accompagner les associations, les établissements scolaires pour la réalisation de leurs projets ou le soutien de leurs actions d'animations.

Monsieur le Président rappelle la délibération prise lors du Conseil Communautaire du 2 mars dernier et que certaines associations n'avaient pas déposé leur demande :

Les associations indiquées ci-dessous ont sollicité une aide de la CDC,

Nom du demandeur	Nature de la demande	Attribution 2020	Attribution 2021	Montant demandé	Montant proposé au vote
L'association des parents d'élèves de l'école d'Irai	Organisation d'une classe de découverte à Eole de Carolles du 4 au 7 juillet 2022			360 €	360 €
L'association des parents d'élèves des écoles publiques de Mortagne	Organisation d'une classe de découverte Angers du 14 au 18 mars 2022 (2 lenfants du territoire)			100 €	100 €
La Corne d'Or	Accès à l'art et à la culture	4 000 €	4 000 €	6 000 €	6 000 €
MJC Longny au Perche	Proposer et organiser des Activités à la population			1 000 €	1 000 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement – A.D.I.L.	Accompagnement des demandeurs sociaux	303.70 €	303.70 €	303.70 €	303.70 €

Le Président rappelle que les crédits nécessaires à ces attributions ont été inscrits au Budget Principal 2022 pour un montant de 30 000 €.

**Les membres du Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

- **D'attribuer les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.**

*Pour extrait certifié conforme*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

